

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|   |   |                                       |                                     |
|---|---|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant<br>GARDERIE JADE INC.                 |   | Date d'inspection<br>Le 11 mai 2026   |                                     |
| Nom de l'établissement<br>Halte scolaire Jade             |   | Numéro de permis<br>2012592           |                                     |
| Adresse<br>225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brulée NB E8S 2V9 |   | Numéro de téléphone<br>(506) 601-4455 |                                     |
| Type de permis<br>Garderie éducative à temps partiel      | Nombre maximal d'enfants<br>25                      | Âges des enfants<br>ÂGE SCOLAIRE      |                                     |
| Personnel SGE<br>Sylvie Richardson                        | Titre du poste<br>Mentor en assurance de la qualité |                                       |                                     |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives      | Règlement   | Date limite pour être conforme        | Date d'attestation de la conformité |

### Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en après-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté.

Les documents suivants sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement :

- Le permis et le rapport d'inspection
- La routine quotidienne
- Les procédures d'évacuation
- Le nom de l'administrateur/exploitant
- Le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur
- Les allergies présentant des risques

À la suite de la vérification de 8 dossiers d'enfants, il a été confirmé que tous les dossiers sont complets. Les profils des enfants ainsi que l'ensemble des formulaires requis sont remplis de manière conforme, lisible et signée au besoin.

Les formulaires de consentement présents dans les dossiers des enfants sont tous complets et conformes aux exigences. Chaque formulaire est dûment signé par le parent/tuteur et la date est clairement indiquée.

Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont maintenus sur les lieux de l'établissement ou une demande d'exemption a été faite conformément à la réglementation.

Le matériel et l'équipement sont variés, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants inscrits et adaptés à leurs âges. Ils sont rangés sur des étagères basses, ouvertes, faciles d'accès, propres et en bon état.

L'aire de jeu intérieur est entretenue régulièrement afin d'assurer la sécurité des enfants.

L'espace bénéficie d'une exposition à la lumière naturelle, favorisant un environnement sain et agréable.

Pendant ma surveillance j'ai pu observer l'arrivée des enfants de l'école. À leur arrivée les enfants se lavent les mains et s'assoient pour leur collation avant d'être en jeu libre.

original signé par  
Sylvie Richardson

Le 11 mai 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par  
Monique Haché

Le 11 mai 2026

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*